

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 18
PUBLIQUE

Décret du 13 mars 2003 portant nomination des membres du gouvernement



Tévoédjré.

at. secrétaire général de
la l'Organisation internationale
la de la Francophonie:
na "Sortir petit à petit
le de la crise"

Il faut sortir petit à petit de la crise. Jeudi dernier, le RDR et les trois mouvements rebelles étaient représentés. Aujourd'hui, le RDR est là, et pas les trois mouvements. Ce que j'ai appris par l'AFP, c'est qu'ils disent qu'ils auraient souhaité que les attributions des ministres soient définies par décret avant qu'ils ne viennent siéger. Nous allons les rencontrer tout de suite, parce qu'ils ont quand même envoyé une délégation qu'on va recevoir pour qu'ils nous expliquent ce qui se passe. Je formule l'espoir qu'on

Décret N° 2003-65 du 13 mars 2003 portant nomination des membres du gouvernement

Le Président de la République,
Sur proposition du Premier
ministre, Chef du
Gouvernement :
Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2003-44 du 25
janvier 2003 portant nomination
du Premier ministre, Chef du
Gouvernement ;

Décrète

Article 1er : Le Gouvernement
est composé comme suit :

- 1- Premier ministre, chef du
Gouvernement :
M. Seydou Elimane Diarra
- 2- Ministre d'Etat, ministre des
Affaires étrangères :
M. Mamadou BAMBA (PDCI)
- 3- Ministre d'Etat, Garde des
Sceaux, ministre de la Justice :
M^{me} Henriette Dagri Diabaté (RDR)
- 4- Ministre d'Etat, ministre
de l'Economie et des finances :
M. Paul Bohoun Bonabré (FPI)
- 5- Ministre d'Etat, ministre de
la Santé et de la Population : *M. Mabri Toikeusse (UDPCI)*
- 6- Ministre d'Etat, ministre de
l'Environnement :
M^{me} Angèle Gnonsoa (PTT)
- 7- Ministre d'Etat, ministre de
l'Administration du territoire :
M. Issa Diukité (MPCI)
- 8- Ministre d'Etat, ministre de
l'Intégration africaine :
M. Théodore Mel Eg (UDCY)
- 9- Ministre d'Etat, ministre des
Transports : *M. Innocent*

20- Ministre de la Construction
et de l'Urbanisme :

M. Raymond Aboto-M'lori (FPI)

21- Ministre de l'Industrie et du
Développement du secteur
privé :

*M. Jeannot Kouadio
Ahoussou (PDCI)*

22- Ministre de la Solidarité, de
la Sécurité sociale et des
Handicapés: *M^{me} Clotilde
Ohouochi (FPI)*

23- Ministre du Tourisme :
M. Marcel Amon-Tanoh (RDR)

24- Ministre de l'Education
nationale :

M. Amani N'Guessan (FPI)

25- Ministre de l'Enseignement
supérieur :

M. Zémogo Fofana (RDR)

26- Ministre chargé de la
Réconciliation nationale :

M. Sébastien Djédjé Dano (FPI)

27- Ministre de l'Enseignement
technique et de la Formation
professionnelle :

M. Youssouf Soumahoro (MJP)

28- Ministre du Commerce :
M. Ahmadou Soumahoro (RDR)

29- Ministre des Eaux et
Forêts : *M. Adou Assoa (FPI)*

30- Ministre des Droits de
l'Homme : *M^{me} Victorine
Gboko-Dailly Wodié (PIT)*

31- Ministre de la Culture et de
la Francophonie :

M^{me} Messou Malan (PDCI)

32- Ministre des Nouvelles
technologies de l'Information et
des Télécommunications :

M. Ahmed Bakayoko (RDR)

33- Ministre des Petites et
Moyennes entreprises :

délégation qu'on va recevoir pour qu'ils nous expliquent ce qui se passe. Je formule l'espoir qu'au prochain Conseil, ils participeront.

Albert Tévoédjré,
représentant spécial de Kofi Annan, président du Comité de suivi :

"Le Chef de l'Etat a fait une remarquable déclaration"

Ce conseil est peut-être marqué par l'absence des rebelles, mais aussi par la présence du RDR. Les rebelles, qui ont envoyé une délégation, veulent probablement des clarifications, des précisions... Un progrès net a été perçu aujourd'hui. Le Chef de l'Etat a fait une remarquable déclaration au Conseil des ministres. Il s'est situé dans le camp de la paix, dans la volonté de paix, c'est son chemin désormais. Et il faudrait que nous l'aidions tous à accomplir cette fonction-là. "Chaque jour, chaque jour, encore un pas, toujours un pas", a-t-il dit. Les Ivoiriens se rendent compte eux-mêmes que la situation est assez grave pour eux. La vraie pression, c'est l'Etat de la Côte d'Ivoire.

PROPOS RECUEILLIS PAR
THÉOPHILE KOUMBOUO

9- Ministre d'Etat, ministre des Transports : *M. Innocent Kobenan Anaky* (MFA)

10- Ministre d'Etat, ministre de la Communication : *M. Guillaume Kigbafori Soro* (MPCI)

11- Ministre d'Etat, ministre des Mines et de l'Energie : *M. Léon-Emmanuel Monnet* (FPI)

12- Ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture : *M. Amadou Gon Coulibaly* (RDR)

13- Ministre d'Etat, ministre des Infrastructures économiques, porte-parole du Gouvernement : *M. Patrick Achi* (PDCI)

14- Ministre de la Fonction publique et de l'Emploi : *M. Hubert Oulaye* (FPI)

15- Ministre des Cultes : *M. Gnessoa Désiré Gnonkonté* (PDCI)

16- Ministre de la Réforme administrative : *M. Eric Kpohourou Victor Kahé* (UDPCI)

17- Ministre de la Production animale et des Ressources halieutiques : *M. Kobenan Kouassi Adjoumani* (PDCI)

18- Ministre des Relations avec les Institutions de la République :

M. Alphonse Douati (FPI)

19- Ministre de la Recherche scientifique :

M. Mamadou Koné (MPCI)

33- Ministre des Petites et Moyennes entreprises :

M. Roger Banchi (MPIGO)

34- Ministre des Victimes de la guerre, des Déplacés et Exilés : *M. Massamba Koné* (MPCI)

35- Ministre du Plan et du Développement :

M. Boniface Britto (PDCI)

36- Ministre des Sports et Loisirs :

M. Michel Gueu (MPCI)

37- Ministre de l'Artisanat et de l'Encadrement du Secteur informel :

M. Moussa Dosso (MPCI)

38- Ministre de la Lutte contre le Sida :

M^{me} Christine Nebout-Adjobi (FPI)

39- Ministre de la Jeunesse et du Service civique :

M. Fozie Tuo (MPCI).

Article 2: Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de sa date de signature, sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

*Fait à Yamoussoukro,
le 13 mars 2003*

LAURENT GBAGBO

NDRL : LES APPARTENANCES
POLITIQUES ONT ÉTÉ INDICUÉS PAR
LA RÉDACTION.

Une si longue journée

LE SAMEDI 25 JANVIER VA DÉGRANDIR ENCORE UNE GRANDE DATE DANS L'HISTOIRE RÉCENTE DE LA RÉPUBLIQUE IVOIRIENNE. Cette journée a été longue, pleine et remplie de rumeurs. Alors que depuis la veille, Le Monde avait déjà présenté Mme Henriette Pina démissionnaire, Premier ministre de consensus, la salle de presse réservée aux journalistes accrédités pour l'événement bruissait du nom de Tidiane Thiann. À partir de 14 h, les celliers de la commanderie ivoirienne crépitaient sans cesse pour annoncer ou chercher confirmation de la nomination de Seydou Diarra comme Premier ministre.

Convoqués pour un point de presse du Président Gbagbo à 15 h à l'ambassade de France à Paris, les journalistes vont devoir attendre jusqu'à 18 h parce que les travaux à Kéber ont traîné en longueur et surtout les discussions sur le partage des postes ministériels ont

été âpres. C'est ainsi qu'à 15 h 30, une rumeur vient nous apprendre que Gbagbo aurait changé la porte. Le député Sokouri Bohui qui était juste à notre droite appelle une source autorisée qui dément : Gbagbo est actuellement en séance de travail, dans la salle. Pendant ce temps, les mar- cheurs (en faveur du pouvoir) qui étaient en route pour la Basilique après être partis de la République décident de forcer sur Kéber, siège de la conférence des Chefs d'Etat.

Avant appris (très discrètement) que la conférence de presse du Président Gbagbo était reportée à 18 h, nous avons décidé d'aller au café acheter une recharge pour le portable. Tout le long de la rue Poincaré où est située l'ambassade, nous découvrons un déploiement impressionnant de policiers casqués, tenant des matraques et des lance-bombes lacrymogènes. 200 m plus loin, place Victor Hugo, nous enten-

tons des voix d'Ivoiriens (opposés au pouvoir), chanter : Gbagbo, démission ! Malgré une fine pluie, ils étaient là déterminés. Les portables annoncent la répartition des ministères entre les partis.

17 h 30. Retour à l'ambassade transformée en salle de conférence de presse devenue trop exigüe avec la présence de dizaines de journalistes de télé, de radio, de presse écrite. Le Président Laurent Gbagbo arrive à 18 h 10 à l'ambassade. À 18 h 20, le nouveau Premier ministre, Seydou Diarra fait son entrée. Vont suivre ensuite Wodé et Djéfé Mady (à 18 h 22), Akolo et Anaky (à 18 h 30). Les représentants des partis viennent prendre place dans la salle de conférence de presse à 18 h 40. Quelques instants après, le Président et le Premier ministre viennent s'ins-taller.

Le Président a à peine fini sa déclaration que les portables

Configuration du gouvernement d'union nationale

9 ministères d'Etat
 Ministère des Affaires étrangères : PDCI
 Ministère de la Défense : MPCJ
 Ministère de l'Intérieur : MPCJ
 Ministère de la Justice : RDR
 Ministère de l'Economie et des Finances : FPI
 Ministère des Infrastructures économiques : PDCI
 Ministère de l'Agriculture : RDR
 Ministère des Mines et Energie : FPI
 Ministère de l'Education : UDDCI

Répartition des postes
 5 FPI, 5 MPCJ, 5 PDCI, 5 RDR, 1 UDDCI, 1 PT,
 1 UDDCI, 1 MPCJ, 1 MDP, 1 MPA

jusqu'à fermés rapidement : les appels viennent d'Abidjan ou d'Ivoiriens de France à l'écoute. Dans la cour de l'ambassade, des proches collaborateurs ou administrateurs de Gbagbo sont visiblement affligés. Sur certaines joues percent des larmes. Pour eux, le Président et toute la Côte d'Ivoire

venaient de vivre une humiliation avec la mise en place d'un gouvernement à l'extérieur. Dehors, des dizaines de marcheurs (pro-Gbagbo) occupent la rue Poincaré. Ne sachant pas encore qu'il avait signé un décret nommant Seydou Diarra, ils chantaient, dansaient. Lorsqu'ils l'ap-

JH AKROU
 ENVOYE SPÉCIAL